

# L'écurieil



**MARCILLY**

**MARS 2009**

# FAMILLES RURALES

## SAINT NICOLAS

Lors de la fête de la Saint Nicolas, notre stand nous a permis de récolter 120 €, qui ont été intégralement reversés à la banque alimentaire de Boën. Merci à tous de votre participation.

## BOURSE AUX JOUETS



Elle a eu lieu le 18 octobre de 9h30 à 13h avec dépôt des jouets le vendredi soir.

Les 28 familles ont déposé 359 jouets et 146 ont été vendus soit 40 %.



Suite à l'accueil très favorable et du sentiment d'utilité, aussi bien des déposants que des acheteurs, nous renouvellerons cette expérience en 2009.

Nous réfléchissons à la possibilité d'élargir les dépôts au matériel de puériculture et à l'équipement ski enfant.

## SKI



Ce sont pas moins de 25 enfants (dont 8 extérieurs à la commune) qui ont pu bénéficier des cours de ski à l'ESF de Chalmazel, du 9 au 13 février. La neige était au rendez-vous cette année et d'une excellente qualité. Chacun a réussi les épreuves dans lesquelles il était inscrit et tous sont repartis contents des progrès accomplis.

Il y avait de nombreux débutants (14 en tout), espérons qu'ils poursuivront dans les années à venir pour que cette activité continue à connaître un grand succès.

Malheureusement nous n'avons pas pu inscrire tout le monde, alors l'année prochaine nous nous y prendrons encore plus tôt pour les inscriptions afin de disposer de plus de places au niveau de l'ESF.

Au moment où sortira ce journal, une sortie aux Saisies aura eu lieu, si le nombre de participants était suffisant, espérons que le temps aura été bon... .

A l'année prochaine pour de nouvelles activités ski !

## PONEY

Pendant la deuxième semaine des vacances de Pâques, l'AFR organise un stage poney qui se déroulera au SLEM à Montbrison. Il aura lieu du 14/4 au 17/4 de 14h à 17h pour les enfants de 6 à 11 ans. On souhaite une bonne semaine à tous nos petits participants et on espère que le soleil sera de la partie.



## STAGE THEATRE

Nous souhaiterions faire un stage d'initiation au théâtre d'improvisation pour adultes (6 personnes minimum et 12 maximum).

Si vous êtes intéressés contactez rapidement Renée DENTON-DELHOMME par téléphone : 04 77 97 49 59

## MARCHE DES VENDANGES

Nous recherchons toujours des volontaires pour l'organisation de la marche des vendanges, alors si vous pouvez nous donner un coup de main n'hésitez pas à contacter Jacques CHAZAL : 04 77 97 56 69

ou Nathalie COUCHAUD : 04 77 97 40 90

Ils vous tiendront au courant des dates de préparation et vous recontacteront le moment venu. Merci d'avance pour votre aide.

## ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le **vendredi 3 avril 2009 à 19h30** à la salle des fêtes de Marcilly.

Elle sera suivi d'un **spectacle** jeune public à **21h**, au tarif de **2€**.

Elle sera précédée d'une vente des cartes AFR à partir de 19h15.

L'association a connu un certain renouveau l'an dernier mais les nouvelles bonnes volontés seront toujours les bienvenues, l'investissement n'est pas trop lourd en temps, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir nous en parler.

Pour vivre une association a besoin de ses adhérents, alors **venez nombreux !**

## DON DU SANG

Cette année, le don du sang aura lieu **les 8 juin et 12 octobre 2009**.

Notez ces dates sur votre agenda dès maintenant.

### PROCHAIN ECUREUIL

#### Remise des articles :

**Mardi 19 mai 2009** (Soyez ponctuels !)  
(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

#### Agrafage :

**Jeudi 11 juin 2009**  
**à 20 H à la mairie**



# A.D.M.R.

## du Pays d'Astrée

### SERVICE AIDE AU FAMILLES

Lors de difficultés passagères ou de longue durée (grossesse, naissance, maladie, séparation, reprise d'emploi, décès d'un membre de la famille ...)

**Objectif** : maintenir la famille dans son milieu habituel de vie, préserver un équilibre, éviter la dégradation des situations et favoriser le retour à l'autonomie de la famille.

Des techniciennes de l'intervention sociale et familiale et des aides à domicile interviennent pour réaliser les tâches quotidiennes et le soin aux enfants.

Participation familiale en fonction du quotient familial.



### SERVICE AIDE AUX PERSONNES AGEES

Pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à domicile.

Aide matérielle sous forme de services ménagers.

Soutien moral et présence.

Suivant les ressources, les caisses de retraite viennent en aide à leurs adhérents par le biais d'une participation financière.



### SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPEES

L'auxiliaire de vie apporte une aide matérielle et un accompagnement lorsque la personne ne peut effectuer seule les actes courants de la vie quotidienne (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation du repas, entretien du logement et du linge ...)



### RESPONSABLES DES DIFFERENTS SERVICES

#### *Service famille :*

Janine MOURIER ( tel 04 77 97 48 49)

#### *Service aide aux personnes âgées et handicapées :*

Colette THOLLOT ( tel 04 77 97 51 76)

**MAISON DES SERVICES A.D.M.R.**

**10 Place Mandrillon**

**42130 BOEN**

**Tel 04 77 24 19 69**

**www.admr.org**

# SERVICE GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

## Présentation du service

Contrairement à l'assistante maternelle agréée où l'enfant est accueilli chez elle, la garde à domicile consiste à garder l'enfant au domicile des parents.

Les avantages sont certains, ils tendent, pour l'essentiel, à respecter le rythme de l'enfant mais permettent aussi aux parents d'être libérés d'un certain nombre de contraintes de temps (préparation et déplacement des enfants), ils peuvent ainsi consacrer plus de temps à leurs enfants. Ils leur permettent de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle.

Ce mode de garde permet également à l'intervenante de pouvoir réaliser de menus travaux dans la maison lorsqu'elle n'a pas à s'occuper des enfants.

La garde à domicile présente, par rapport aux autres services d'accueil des enfants, les avantages de la souplesse, le service de garde à domicile pouvant répondre à des besoins spécifiques.

Ce service s'adresse plus particulièrement aux familles avec un ou des enfants de 0 à 6 ans et pouvant bénéficier du complément du libre choix du mode de garde de la P.A.J.E. (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

L'A.D.M.R. ne pratiquera pour ce service, dans le cadre de la P.A.J.E. que le mode prestataire.

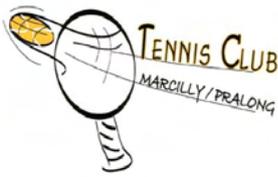
La famille peut bénéficier du complément de libre choix du mode de garde dans le cadre de la P.A.J.E. pour un minimum de 16 heures par mois.

Pour toute information complémentaire sur ce mode de garde d'enfants à domicile, vous devez vous adresser à :

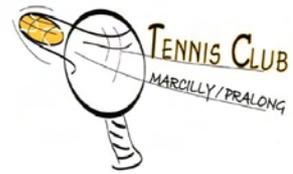
la Maison des Services de l'A.D.M.R.  
10 Place Mandrillon à BOEN  
Tel : 04 77 24 19 69

**L'association A.D.M.R. fonctionne sur chaque commune avec l'aide de bénévoles qui permettent d'assurer le lien avec les usagers et d'être à l'écoute de leurs besoins. Nous sommes prêts à accueillir des personnes qui souhaitent s'investir dans les différents services de notre association :**

- Service aide aux familles
- Service de garde d'enfants à domicile
- Service d'aide aux personnes âgées
- Antenne de la banque alimentaire
-



# TENNIS - CLUB



## MARCILLY PRALONG

### C'EST REPARTI !

Une nouvelle saison de tennis commence et elle promet déjà d'être exceptionnelle.

Encore une fois, **Rafaël Nadal** et **Roger Federer** se sont affrontés en finale d'un tournoi du Grand Chelem, en Australie.

Rendez-vous compte que sur les **19 derniers tournois du Grand Chelem** (Australie, Roland Garros, Wimbledon, US open), ces 2 immenses champions **en ont remporté 17**. Mais pour la première fois, l'Espagnol a gagné à Melbourne.

Malgré leur admirable parcours, **Gilles Simon** et **Jo-Wilfried Tsonga** ne peuvent que ramasser les quelques miettes... pour le moment.

Chez les Dames, **Serena Williams** l'emporte face à la russe **Dinara Safina**.



Du coup, au classement mondial, chez les Messieurs, **Rafaël Nadal** conforte sa 1ère place devant **Roger Federer** et **Novak Djokovic**.

A noter tout de même le bon tir groupé des Français : **Gilles Simon** (8ème), **Gaël Monfils** (9ème) et **Jo-Wilfried Tsonga** (11ème). En tout, 13 Français dans les 100 meilleurs joueurs mondiaux.

Chez les Dames, **Serena Williams**, grâce à sa victoire en Australie, s'empare de la 1ère place devant sa « victime », **Dinara Safina** et **Jelena Jankovic**.

**Marion Bartoli** (13ème) et **Alizé Cornet** (14ème) restent encore bien placés et font partie des 12 Françaises présentes dans le top 100.

Au niveau national, on ne peut pas passer sous silence le changement de président à la tête de la Fédération Française de Tennis. **Christian Bîmes** laisse sa place à l'ancien rugbyman (??) **Jean Gachassin**.

Comme quoi, tout mène au tennis !!!

### A VOTRE AVIS ...

Fin décembre, le Tennis Club Marcilly Pralong se lançait dans **une grande enquête** auprès de ses licenciés pour connaître leur perception du club et leurs attentes.

Les licenciés des 3 dernières saisons (**92 familles**) ont ainsi reçu un questionnaire à remplir.

Avec **24 retours**, le 1er objectif était atteint : avoir un nombre de questionnaires remplis suffisamment important pour que les résultats soient significatifs.

Voici les principaux enseignements de cette enquête.

92% des personnes ayant répondu à l'enquête sont toujours licenciées au club.

**La proximité (82%) et les tarifs proposés (52%)** sont les principales raisons de la prise de licence.

Bien que le système de réservation des courts soit jugé bon à 70%, des propositions d'amélioration – que nous ne manquerons pas d'étudier – ont été faites.

Près de **80% des personnes** ayant répondu estiment le **tarif de la cotisation intéressant ou très intéressant**.

71% suivent des **cours de tennis ou entraînements** qu'ils jugent **bons ou excellents (76%)**.

Les moyens d'information par lesquels les personnes se disent informées des activités du club sont **l'e-mail (ou courriel) à 78%**, **le contact direct avec les responsables du club (56%)** et **le site internet du TC Marcilly Pralong (43%)**.

Au sujet de ces animations proposées, elles sont estimées en nombre suffisant (71%) et sont en partie ou complètement de bonne qualité (75%).

**L'ambiance générale** est ainsi jugée de **bonne à très bonne à 88%**.

74% des personnes considèrent que **les tarifs appliqués sont un point fort du club, suivi de l'Ecole de Tennis (65%)** et la **convivialité (61%)**.

Bien entendu, il y a aussi des **axes d'amélioration** comme la **disponibilité des courts (17%)**, la **communication (13%)** et les **animations proposées (13%)**.

Ces réponses nous rassurent en nous montrant que nous répondons aux attentes de nos licenciés mais nous montrent aussi les points que nous avons à développer pour les satisfaire encore plus.

## A L'HONNEUR !

Pendant cette période hivernale pendant laquelle les raquettes prennent la poussière (quoique !! n'oublions pas que nous avons des créneaux au gymnase intercommunal), 2 licenciés se sont particulièrement distingués.

*Chantal Juquel* s'est vu décerner la médaille de bronze par le Comité de la Loire de Tennis pour son implication et son dévouement pour le tennis, d'abord au sein du TC Pralong, et maintenant au TC Marcilly Pralong.

Chantal était d'ailleurs présidente du TC Pralong au moment de la fusion des 2 clubs avant qu'un autre calife vienne prendre la place du calife.

Aujourd'hui encore, vous pouvez voir Chantal sur les courts de Marcilly ou Pralong où elle donne des cours bénévolement aux enfants de l'Ecole de Tennis. Mais pas seulement !

Chantal est aussi un pilier de l'équipe Dames et sillonne les courts du département, crainte qu'elle est par ses adversaires.



Le 2ème licencié, un peu plus jeune, s'est distingué d'une autre façon.

**Guillaume Garbil** a participé aux épreuves de sélection pour être **ramasseur de balles à Roland Garros**. 400 enfants étaient rassemblés à Lyon pour passer quelques tests et seulement 40 devaient être sélectionnés pour la 2ème phase. Guillaume a été parmi ceux-là.

Début avril, Guillaume ira donc passer une semaine complète à Clermont-Ferrand pour la sélection finale avec l'espoir d'être parmi les heureux élus.

Quel que soit le résultat de cette sélection, cela restera sans doute une expérience inoubliable pour Guillaume.

Ramasseur de balles, arbitres de lignes ou de chaises, ce sont aussi des façons de cotoyer le tennis de haut niveau.



## A L'ATTAQUE

Les compétitions ne s'arrêtent pas, même en période plus froide.

3 équipes ont été sur le pont cet automne et cet hiver.

**L'équipe 15/16 ans Garçons** a remporté une rencontre (contre le TC Feurs 2 : 3-0) sur les 2 disputées et laisse la place dans le tableau final au TC Saint-Galmier 1 non sans avoir bien défendu ses chances (défaite 2-1).

**L'équipe +35 ans Dames**, engagée pour la 1ère fois en Championnat de la Loire, s'est défendu du mieux possible mais a bien dû se ranger à l'avis du baron Pierre de Coubertin : « *l'important dans la vie ce n'est point le triomphe, mais le combat, l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu* ».



**L'équipe Dames engagée en Trophée d'Automne** avait un rang à tenir puisqu'elle restait sur 2 demi-finales. Et on ne fut pas loin de l'exploit.

Avec 1 victoire (5-0 contre TC Couzan Astrée) et 2 défaites lors du double décisif (3-2 contre TC Mâtel 1 et TC St Symphorien de Lay), l'équipe est passée très près de la qualification pour les ¼ finale.

Quand on sait que ce Trophée d'Automne a été remporté par ... le **TC Mâtel 1** contre ... le **TC St Symphorien de Lay**...



D'autres compétitions vont maintenant se tenir au printemps, notamment ces compétitions par équipes particulièrement intéressantes.

Ainsi, **une équipe Dames** a été engagée en « **Balles Cool** ». Il s'agit d'une compétition en doubles ouverte aux femmes découvrant la compétition qui se déroule en mars et avril.

**Une équipe Garçons 13/14 ans** va disputer les Championnats de la Loire au mois de mai, en même temps que les **3 équipes seniors (1 équipe Dames, 2 équipes Messieurs)**.

La tâche sera encore rude pour les équipes seniors mais l'équipe 2 Messieurs peut avoir les moyens de rivaliser pour la 1ère place et donc la montée en 3ème série, l'équipe Dames, plus soudée que jamais, espère se mêler à la lutte aussi et l'équipe 1 Messieurs se contenterait largement d'un maintien en 1ère série.

Enfin, **le tournoi interne**, homologué, aura lieu d'avril à juin, et les finales Enfants, Dames et Hommes se dérouleront le dimanche 28 juin.

## A L'ESSAI

Certaines propositions émanant de l'enquête ont déjà été mises en œuvre ou sont en cours de test.

Ainsi, un **moniteur breveté d'Etat** est venu assurer des cours de perfectionnement pour 6 joueurs, en janvier et février, durant les créneaux disponibles au gymnase intercommunal. D'après les premiers retours, l'expérience a été très réussie et les personnes concernées se sont déclarées très satisfaites des séances et des conseils techniques donnés.

D'autre part, afin d'améliorer le système de réservation des courts qui se fait aujourd'hui par un planning affiché sur le court, un **nouveau système de réservation par internet** est à l'essai.

Un seul des 2 courts serait concerné, le 2ème restant avec le système actuel.

## A RETENIR

Quelques dates à retenir :

- **week-ends du mois de mai** : Championnat de la Loire par équipes. Venez nombreux supporter nos équipes.
- **Mercredi 17 juin** : fête du mini-tennis à Andrézieux pour les enfants nés en 2003 et 2004.
- **Dimanche 28 juin** : finales du tournoi interne

## COÛTS

Les tarifs pour la **saison 2008-2009** sont les suivants :

- Adulte : ..... 43 €
- Couple : ..... 76 €
- Étudiant : ..... 33 €
- Enfant (- de 18 ans) : ..... 26 €
- Ecole de Tennis (pour l'année) : ..... 10 €
- 3ème enfant : ..... 13 €
- Location horaire pour les non-licenciés : ..... 3 € par personne et par heure

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



## PERMANENCES

Pour prendre votre licence ou votre carte estivale ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée**.

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet (développé par la société SiteLine) mis à jour régulièrement et fréquemment :

[www.tmarcillypralong.asso.fr](http://www.tmarcillypralong.asso.fr)

Vous pouvez également contacter **Thierry Vernay** – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**

# Club des Aînés Ruraux

Le club de l'amitié (actuellement sous la dénomination "Club Aînés Ruraux") existe depuis 30 ans cette année 2008. Il compte plus de 70 adhérents.

## *Il pratique diverses activités :*

- *Marche* tous les lundis (petite marche et grande marche en alternance).



- *Maintien en forme* une fois par semaine.



- *Réunions mensuelles* : le deuxième et le dernier jeudi du mois dans la salle des fêtes pour les activités (belote, loto, scrabble, parties de boules l'été).



***L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 8 janvier 2009*** à la salle des fêtes. Au cours de cette assemblée un compte-rendu financier a été donné ainsi que le programme des manifestations à venir :

- ***Mardi 13 janvier*** : concours de belote
- ***Dimanche 5 avril*** : thé dansant
- ***Du dimanche 26 avril au vendredi 1er mai*** : voyage en Espagne
- ***Mardi 16 juin*** : rencontre inter-club
- ***Jeudi 30 juillet*** : Lac des Sapins
- ***Dimanche 20 septembre*** : thé dansant
- ***Jeudi 24 septembre*** : repas grenouilles
- ***Jeudi 29 octobre*** : Auberge des Faux – musée des sapeurs pompiers
- ***Jeudi 10 décembre*** : repas de Noël

## **Le bureau est constitué ainsi :**

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b><i>Présidente</i></b> :        | Alice BASSET (tel : 04 77 76 17 64)                   |
| <b><i>Secrétaire</i></b> :        | Marinette CHAZAL                                      |
| <b><i>Trésorier</i></b> :         | Pierre BAROU  |
| <b><i>Membres du bureau</i></b> : | Maurice FAUCOUP – Thérèse FAUCOUP<br>Pierre BACHELARD |

# ASSOCIATION ADAMAS

Les travaux hivernaux de l'équipe des rebâtitseurs de la citadelle d'Amasis, reine du Forez, (lire ou écouter l'Astrée ) sur le site de Sainte Anne ont été rondement menés en février.

Ils ont porté sur la continuation du mur intérieur, sur une partie de l'aire de démonstration. Le chantier bien préparé par Pierre DEGARET, avec le concours de Frédéric DUPUY à la pelle mécanique a été poursuivi sous la direction du contremaître Louis DESCHAMPS par des compagnons ardents à la tâche poussés par la bise glacée mais entraînés aussi par les gaudrioles de l'un et les coups de gueule de l'autre. Les voici au pied du mur, prêts à reprendre pelles et truelles quand la saison touristique qui s'ouvre le Dimanche 29 mars sera achevée.

La Volerie du Forez espère une saison 2009 riche en visiteurs toujours émerveillés des évolutions des oiseaux prédateurs et distraits par les commentaires enjoués de Jean de Bouc.



*C'est au pied du mur .....*

## Les spectacles de la Volerie ont lieu :



*Jean de Bouc*

**Du 29/03 au 3ème Dimanche d'octobre**  
Week-end et jours fériés: 15h et 16h30

**Juillet - Août**  
Tous les jours à 15h et 16h30

**Du 01/09 au 3ème Dimanche d'octobre**  
Samedi et dimanche : 15 h



*Pierre Degaret*

# Groupe Vocal



## RETROSPECTIVES

*Le 18 octobre* avait lieu la rencontre inter chorales à Ecotay avec le groupe « En Cad'ance » de Saint-Anthème

*Le 24 octobre*, c'était notre 7ème rencontre musicale à l'église de Marcilly. Nous recevions la chorale « Mille coups de chœur » de Veauche et « Les merles moqueurs » de Saint Bonnet le Courreau.

*Le 29 novembre* nous avons participé au téléthon à Saint Anthème, Ce fut une soirée mémorable. Avant d'arriver à St Anthème nous avons trouvé la neige, mais après avoir chanté, nous avons dû repartir sans avoir entendu « Cabaret » car il y avait une véritable tempête de neige et nous avons peur que le car ne puisse plus passer. Bien nous en a pris, car les chanteurs de Cabaret n'ont pas pu redescendre. Certains choristes ne sont pas prêts d'oublier !

*Le 7 décembre*, c'était la St Nicolas à Marcilly

*Le 8 décembre*, nous avons chanté pour le comité des fêtes à l'église de Sail.

*Le 20 décembre*, nous avons animé le marché de Noël à Marcoux.

## DATES DES PROCHAINES REPETITIONS

Mais il faut aussi penser à la 8ème rencontre musicale et et renouveler le répertoire.

Voici les dates des répétitions jusqu'aux vacances. Elles ont lieu le vendredi 20h30 à l'école. Surtout n'oubliez pas votre siège.

|         |          |          |
|---------|----------|----------|
| 3 avril | 10 avril | 17 avril |
| 8 mai   | 15 mai   | 5 juin   |
| 12 juin | 19 juin  |          |

## NOS PROCHAINES SORTIES

*Le Dimanche 19 avril* après-midi, nous sommes invités à Montbrison, à l'Espace Guy Poirieux, par le Kiwanis

*Le Samedi 25 avril*, nous participons à une rencontre chorale à l'église de Poncins, à 20h30

*Le Samedi 16 mai*, nous fêterons notre 30ème anniversaire. Voir au dos pour plus de renseignements

*Le Dimanche 21 juin*, nous devrions être à Arthun pour la fête de la musique.

*Le Vendredi 23 octobre* 8ème rencontre musicale à l'église



## Le 16 mai, à 18 h le Groupe Vocal fête ses 30 ans

Au programme, accueil à la salle des fêtes en chansons par les choristes, suivi d'un apéritif convivial.

Vous qui, pendant cette période avez chanté dans le groupe, vous êtes cordialement invités (avec votre conjoint et vos enfants) à participer à cette petite fête.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous demandons de vous inscrire avant le 1er mai :

- en téléphonant : à Jean VERNAY au 04 77 97 59 62

- ou par e.mail : [jean.vernay@wanadoo.fr](mailto:jean.vernay@wanadoo.fr)

- ou par le coupon ci-joint à mettre dans la boîte aux lettres (Jean Vernay)

Si dans votre entourage, vous connaissez des anciens choristes qui ne seraient pas informés par « L'Ecureuil », ceux-ci n'habitant pas ou plus à Marcilly, n'hésitez pas à leur transmettre l'invitation.



*1ère prestation : Noël 1978 : Arbre de Noël de l'école*

**G**roupe Vocal  


**30 ans**

**du Groupe Vocal**

**Marcilly**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Participera au 30ème anniversaire du Groupe Vocal le 16 mai 2009

**Nombre de personnes :** ..... adulte(s) ..... enfant(s)

# SOU DES ECOLES

## La soirée familiale

Elle a eu lieu le samedi 15 novembre et était des plus dépayssantes.

Ce petit séjour dans les îles a séduit petits et grands.

Les membres du Sou se posent toutefois la question de l'objectif de cette manifestation qui doit permettre aux familles de faire connaissance.

Cette manifestation est en effet la seule organisée par le Sou des Ecoles qui ne vise pas à faire du bénéfice pour les enfants mais qui doit juste s'équilibrer.

Les nouvelles familles étant rares, la soirée va peut-être devoir changer d'objectifs !

## La vente de lumignons pour les illuminations du 8 décembre

Le succès n'a pas vraiment été au rendez-vous cette année !

Nous réfléchissons donc pour la prochaine édition à vous proposer d'autres façons de les commander, les réserver, ou les acheter.

## La Saint Nicolas

Aux côtés des associations et commerçants de la commune, le Sou des Ecoles a participé à cette sympathique soirée du vendredi en faveur des enfants. Le Père Noël n'est pas venu manger de crêpes mais les parents et enfants ont été nombreux, et les « cuistots » ont eu du mal à assurer !

Désolés pour les files d'attente : l'année prochaine, nous installerons un feu de cuisson supplémentaire, c'est promis !

## Les fêtes de Noël

Le Père Noël est encore une fois cette année passé dans toutes les classes : un grand merci !

Les sorties cinéma ont été appréciées : « Mia et le Migou » pour les plus grands et « Les nouvelles aventures de la petite souris » pour les plus petits.

Merci aux parents accompagnateurs.

Le repas de la cantine a une nouvelle fois été organisé à la salle des fêtes avec un menu spécial concocté par notre cuisinière, aidée ce jour là par de nombreuses petites mains (parents, grand-mères et même jeune cuisinière retraitée ....) que nous remercions chaleureusement.

## Le concours de belote

Après plusieurs années sans avoir sorti les tapis, le concours a repris du service pour cette année 2009 et grand bien nous en a pris ! En effet, pas moins de 68 doublettes sont venues taper le carton ce vendredi 30 janvier à la salle des fêtes de Marcilly, qui était donc bien « garnie ».

Même l'estrade avait dû être réquisitionnée en dernière minute. Encore une fois nous remercions les grands-parents, les parents, les enfants et amis du sou qui se sont mobilisés pour la réussite de cette soirée.



Les gagnants du 1er lot (100 euros) ont été Denise et Jacob, du 2ème lot (80 euros) Mathilde et Yves, du 3ème lot (60 euros) Christelle et Christèle.

Deux spécialistes locales de la tête de cochon ont tout fait pour terminer 68èmes et Nicole et Thérèse ont encore réussi ! Le sacbardin a même dû faire l'objet d'un tirage au sort supplémentaire, Magali l'a finalement emporté.

## Vente des tickets cantine

Nous vous rappelons que le sou gère aussi la cantine en lien avec la commune.

Les permanences de vente des tickets sont ainsi organisées par les personnes membres du Sou :

le 1er vendredi du mois : de 8h20 à 8h45

le 3ème vendredi du mois : de 16h15 à 17h

sauf vacances scolaires et jours fériés.

Les permanences ont lieu dans la cour de l'école ou la cantine (suivant la météo).

Le ticket pour un repas enfant est vendu 2,80 euros. Les tickets sont vendus à l'unité ou par planche de 10. Il en coûte un euro de plus pour un repas adulte, soit 3,80 euros.

Le calendrier des permanences pour cette fin d'année scolaire 2008/2009 est donc le suivant :

1er Vendredi de 8h20 à 8h45 : 03/04, 05/06

3ème Vendredi de 16h15 à 17h : 24/04, 15/05, 19/06

*Les tickets doivent être donnés le matin pour le repas du lendemain midi.*

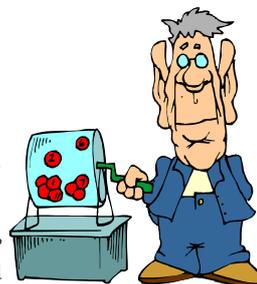
## Prochaines manifestations

Nous organisons :

\* un **SUPER LOTO** le **dimanche 29 mars** à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel **à partir de 14h.**

Tout au long de l'après midi, se dérouleront différentes parties, dont une gratuite pour les enfants avec de nombreux lots à gagner.

A gagner pour la super partie : une console de jeux WII, un GPS, un fit de fitness et un voyage d'une valeur de 600 euros (destination au choix).



***On compte sur vous !***

\* **Samedi 27 juin 2009 : fête de l'école**

## Envie d'en savoir plus sur l'association du Sou des Ecoles de Marcilly le Châtel ? de faire des propositions de nouvelles activités ?

Vous pouvez contacter l'un de ses membres :

***La présidente*** : Florence Gagnaire

***La vice-présidente*** : Régine Cohas

***Les trésorières*** : Marylène Villard et Françoise Gaumon

***Les secrétaires*** : Sandrine Séférian et Christelle Chazal

***ou un membre du bureau*** : Eric Balmet, Patricia Blondeau, Béatrice Brejon, Bernard Charassin, Valérie Delauche, Christian Dutel, Patricia Faye-Chazal, Richard Guéleraud, Catherine Larue, Philippe Morin, David Perret, Muriel Vernay.

De plus, les rapports d'activités et comptes-rendus de nos réunions sont consultables sur le site internet de la commune (<http://www.marcilly-le-chatel.fr>) rubrique Vie du Village/vie associative : bon surf !

# ECOLE

## La Fête du livre de Montbrison Rencontre avec Sophie Dieuaide

Le Centre Social de Montbrison organisait la Fête du Livre fin novembre avec des rencontres entre des auteurs, des illustrateurs et des élèves.

Jeudi 20 novembre 2008, Sophie Dieuaide est venue dans notre classe de CM2 pour nous expliquer sa vie d'écrivain. Elle nous a présenté quelques livres qu'elle avait écrits.

Chaque élève avait lu au moins un livre de Sophie Dieuaide pour préparer cette rencontre.

On lui a posé des questions et elle nous a répondu sur un ton très rigolo. Elle a dit qu'elle s'aidait de ce qui l'entoure (de ses enfants, de son mari ...) pour trouver des idées ; elle nous a raconté quelques anecdotes amusantes.

Elle a écrit des livres de plusieurs genres : bandes dessinées, romans policiers, etc. comme par exemple « les Papooses », « Peur sur la Ferme », « les enquêtes de Chloé », ...

Elle nous a montré les brouillons des Papooses et on a comparé avec les livres finis, c'était très différent.

Puis vers la fin, elle nous a lu « J'veux une quizine ». On a tous ri quand elle a fini de lire l'histoire.

Elle a aussi écrit « Sabine et Juliette » : c'est une série de romans avec les mêmes personnages.

Enfin, elle nous a signé des autographes sur les livres de l'école, avec quelques petits dessins.

Nos impressions sont que Sophie Dieuaide était très rigolote et qu'elle nous a donné envie de lire ses livres.

*Nathan, Méline, Karine, Juliette, Lucas D., Lucas G., Classe de Mme Chasselin*

## Noël à l'école

Le jeudi 18 décembre 2008, nous sommes allés à la salle des fêtes pour le repas de Noël. L'entrée était très variée, c'était une assiette composée de saumon, foie gras, saucisses de Strasbourg, etc. Pour le plat chaud, nous avons eu du gratin, c'était très bon. Et en dessert, la bûche de Noël était délicieuse.

L'après-midi, les quatre classes des grands du CP au CM2 sont allés au cinéma à Montbrison pour voir Mia et le Migou. Le lendemain, deux collégiens nous ont donné un questionnaire pour voir comment nous avions trouvé le film, nos réponses devaient leur servir pour un exposé.



*Sapins en mousse des CM2*

*Juliette, Classe de Mme Chasselin*

## Le carnaval à l'école

Mardi 24 février 2009, c'était Mardi Gras. L'après-midi on pouvait venir à l'école avec le déguisement de notre choix. Certains étaient très bien maquillés.

Les élèves de Madame Camière portaient des costumes d'escargots, fabriqués en classe.

En début d'après-midi, nous avons fait un défilé d'environ une heure dans le village. Devant la mairie, Ginette, la secrétaire nous a distribué des friandises offertes par Monsieur le Maire ; toute l'école le remercie car nous nous sommes régalés ! Mais ce n'était pas fini, car de retour dans la cour de l'école, nous avons dégusté des bugnes, des crêpes et des gâteaux faits par les mamans. Et nous remercions aussi les mamans pour le goûter !

Il y avait de tout comme personnages : des cow-boys, des princesses, des fées, des chevaliers, des danseuses de toutes sortes, des infirmières...

On s'est bien amusé.

*Clara et Méline, Classe de Mme Chasselin.*



# MAIRIE - INFOS

## **Rappel horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie :**

Lundi et Mardi : 14 h à 18 h

Vendredi : 14 h à 19h30

## **Permanence du Maire :**

Le Mardi de 14 h à 18 h

## **Permanence des Adjointes et Conseillers Municipaux :**

Le Vendredi de 14 h à 19h30

Le Maire ou ses Adjointes peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Réunion chaque Mardi du Maire et des Adjointes à 18 h : n'hésitez pas à nous faire part de vos sujets de réflexion pour la bonne marche de la commune.

Des papiers sont disponibles en mairie pour que les Marcillois puissent faire part de leurs idées ou remarques sur la commune, en les déposant dans la boîte aux lettres.

# PROJETS 2009

En 2009, il est souhaitable de se reconstituer de la trésorerie durant le premier semestre. Au titre de la récupération de la TVA sur les travaux de 2007 on attend 82 468 €. Si on n'engage pas de gros travaux sur les premiers mois de l'année 2009, ceci devrait nous permettre de dégager de l'autofinancement mais les intempéries ont causé de sérieux dégâts à la voirie qu'il faut remettre en état.

## **REPRISE DU RESEAU UNITAIRE ASSAINISSEMENT ET RESEAU EAU POTABLE PAVE TRANCHE 2 (du Bar Tabac du Pavé à la boulangerie)**

Après la reprise des réseaux d'assainissement et d'eau potable allant du Relais du Châtel au bar tabac du Pavé (tranche 1), il convient de poursuivre ces travaux pour la partie allant du bar tabac du Pavé à la boulangerie (tranche 2). En effet, le réseau n'est pas uniforme. On a constaté, lors du passage de la caméra le 2/09/08, des canalisations de sections différentes (500 mm, 300 mm, 200 mm) et des branchements souvent mal faits. Après étude avec le responsable de l'agence PVI Vincent Desvignes - déjà connu pour la station de Corbes - et le Syndicat de la Bombarde, il a été décidé de retenir PVI pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 15 208 € et une estimation de travaux de 261 000 € TTC, soit 218 310 € HT dont 123 341 € pour les eaux usées et 115 311 € pour les eaux pluviales, et de constituer un groupement de commandes avec le Syndicat de la Bombarde, afin de choisir une entreprise commune pour réaliser les travaux.

Le dépôt des dossiers de demandes de subventions a été réalisé, et la Commission d'Appel d'Offres commune entre Marcilly le Châtel et le Syndicat de la Bombarde s'est réuni en février. Après les formalités administratives, les travaux pourraient débuter en avril et se poursuivre jusqu'en juillet 2009. Avant l'engagement de ces travaux, on procédera au déplacement du bâtiment de la bascule pour reconstruction à proximité de la mairie avec mise en valeur du mécanisme.

## **AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 2 DU PAVE (entre la mairie et la salle des fêtes)**

Pour la poursuite de l'aménagement du Pavé, le Conseil Municipal a décidé de conserver la maîtrise d'œuvre au cabinet POLLEN pour l'aménagement de la tranche 2, entre la mairie et la salle des fêtes. Le budget prévisionnel de cet aménagement s'élève à 157 000 € TTC. Des subventions ont été demandées auprès de l'Etat au titre de l'Etat (Dotation Globale d'Equipement) (25 %), du Conseil Régional (25 %) et du Conseil Général (25 %).

## **ENERGIES RENOUVELABLES : POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE L'ECOLE**

A la demande de la commune, le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL) a transmis un rapport relatif à la pose éventuelle de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école. Le SIEL prendrait en charge la totalité des frais, et bénéficierait également du gain de la vente de l'électricité à EDF. Actuellement, EDF signe des contrats permettant de lui revendre l'électricité à un prix plus élevé que le prix de vente public.

Les nouveaux statuts du SIEL permettent à la commune de lui transférer la compétence « photovoltaïque ». Dans ce cas :

- *la maîtrise d'ouvrage et les investissements sont portés par le SIEL,*
- *le SIEL reste propriétaire de l'installation pour une durée de 20 ans,*
- *le SIEL est titulaire du contrat d'achat de l'électricité produite (par EDF pour une durée de 20 ans),*
- *l'entretien et la maintenance de l'installation sont à la charge du SIEL,*
- *il n'y a pas de participation financière de la commune,*
- *au contraire, utilisation par la commune de 40% du bénéfice potentiel de l'opération dans des actions de Maîtrise de la Demande en Energie sur le patrimoine communal.*

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire doit subir des travaux de mise en conformité nécessaires et obligatoires, suite à la visite de la commission de sécurité de prévention contre l'incendie. D'autres points d'améliorations ont été examinés au regard de la salubrité. Plusieurs projets ont été demandés à E. Crémonèse, Architecte, avec le concours d'un technicien d'équipement des cantines et l'avis des instances de contrôle : SDIS pour l'incendie, Direction des Services Vétérinaires pour la salubrité. Il en ressort une prévision d'investissement supérieure à 100 000 € dont le financement est à rechercher avec le Conseil Général.

## **VOIRIE**

### **REPRISE DU GOUDRON DE LA ROUTE DE LABARIN**

La route de Labarin sera reprise sur environ 1 200 m en 2009 après connaissance de la participation de la Direction départementale de la voirie (45 % HT)

### **CHEMIN D'ACCES AUX LAGUNES ET ZONE ARTISANALE**

Le dégagement du tracé du terrain public acquis en 1991 pour desservir les lagunes a été réalisé cet hiver. La chaussée sera réalisée par la suite. Elle longera la limite Est de la zone artisanale.

## DIVERS

**Sainte-Anne** : mise en place d'une table de lecture du paysage. (environ 4 000 € subventionnés à hauteur de 50 %). Equipement touristique réalisé avec le Syndicat Mixte Lignon Anzon Vizezy (SYMILAV). D'autres tables sont prévues sur le territoire du contrat de rivière.

**Renforcement du mur du cimetière** : devis de 26 000 € sans possibilité de subventions. Solutions à rechercher.

**Choix entreprise étude ZPPAUP après CCAO du 18 novembre 2008** : la Commission Communale d'Appel d'Offres (CCAO) s'est réunie pour choisir l'entreprise qui se verra confier l'étude de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) pour Marcilly le Châtel, sur une partie du territoire en 2009. Elle a décidé de retenir la société « RAYKO GOURDON – 10 rue de Portefort – 63100 CLERMONT-FERRAND. Le coût de l'opération s'élèvera à 12 677,60 € TTC pour 33 journées de travail. Le Conseil Municipal a approuvé ce choix à l'unanimité des membres présents et a sollicité la subvention de participation du Ministère des Affaires Culturelles (DRAC). Accord sur ce choix du service des Bâtiments de France.

**Etude DIREN** : il s'agit d'une procédure nationale pour classer en sites naturels des parties du territoire à préserver dans chaque département. Elle concerne surtout pour Marcilly le Châtel et Marcoux les coteaux du Forez : vignes et bois. Une enquête administrative devrait se dérouler en 2009.

**Suite aux dégâts voirie, déclaration de l'état de catastrophe naturelle** : les inondations du 2 novembre ont entraîné des dégâts importants dans la Loire. Aussi, l'état de « catastrophes naturelles » a été déclaré pour notre commune. Une demande d'aide a été adressée au Fonds spécial de secours aux collectivités locales.

**Haut débit** : pour Maure, une solution hors ADSL est recherchée. La participation du Conseil Général à l'équipement nécessaire est assurée.

# TARIFS 2009

### Assainissement collectif :

Droit de raccordement sur le réseau :

- pour une maison neuve : 1700 € (1650 € au 01.01.2008)
- pour une maison ancienne : 850 € (825 € au 01.01.2008)

Part fixe de la redevance assainissement : 38 € (37 € au 01.01.2008)

### Part variable en fonction de la consommation d'eau potable :

- en-dessous de 70 m<sup>3</sup> : 0,66 € (0,64 au 01.01.2008)
- entre 70 et 200 m<sup>3</sup> : 0,33 € (0,32 € au 01.01.2008)
- au-dessus de 200 m<sup>3</sup> : 0,11 € (montant inchangé)

### Concession cimetière :

- 50 ans : 160 €/m<sup>2</sup> (150 € en 2005 et 155 € de 2006 à 2008)
- 30 ans : 135 €/m<sup>2</sup> (130 € de 2006 à 2008)

### **Location de la salle des fêtes :**

- Pour un week-end complet : 190 € + 10 € location cafetière (185 € + 10 € depuis 2005) + caution de 270 € ou 300 € si cafetière
- Pour les associations de la commune: 50 € (gratuité une fois par an, hors week-end, si manifestation à but non lucratif)
- Une gratuité / an pour le banquet des classes et le personnel communal.

### **Location de garages :**

- Grand garage : 80 € / trimestre
- Petit garage : 70 € / trimestre

### **Garderie école :**

1€75 / heure (1€70 / heure au 01.01.2008), 0 €875 / ½ heure et 0 € 432 / ¼ heure.

### **Taxes sur emplacements publicitaires :**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer la loi au 1er janvier 2009. La taxe s'élèvera à 15 € / m<sup>2</sup> / an.

# **INTERCOMMUNALITE**

Vous pouvez consulter les comptes-rendus des réunions du Conseil Communautaire sur le site de la commune de Marcilly le Châtel :

*[www.marcilly-le-chatel.fr](http://www.marcilly-le-chatel.fr)*

# **QU'ON SE LE DISE...**

**ATTENTION !!!!! ECOLE !!!!!EFFECTIF !!!!!**

**130 élèves sont prévus à ce jour, ce qui place la commune très proche du seuil de suppression de la sixième classe (125).**

***A surveiller de très près : les mouvements (entrées ou sorties) des familles ayant des enfants à scolariser doivent être signalés en mairie sans tarder.***

***Le jour de la rentrée, les élèves inscrits doivent être tous présents car un comptage peut être effectué par l'inspection académique.***

## **RESULTATS DU RECENSEMENT**

**réalisé entre le 15 janvier et le 14 février 2009 :**

Population recensée : 1258 habitants.

+ Résidences secondaires : 44

+ Logements vacants : 33

**Une recrudescence des vols sur nos communes rurales a été observée ces dernières semaines. Restez vigilants !**

### **LE POINT ARCHITECTURE CONSEIL**

**tous les 3èmes jeudis du mois en Pays d'Astrée**

#### **Un conseil adapté et gratuit**

Vous voulez construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité...

Vous souhaitez assurer une bonne insertion de votre projet dans le milieu environnant : le lieu d'implantation, son orientation, la qualité des espaces et des panoramas...

Vous aimeriez obtenir une aide à la définition de vos besoins, à la lecture des règles de construction, mais aussi connaître les intervenants bâtisseurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, entrepreneurs... **Le point d'accueil architecture conseil répond à toutes ces questions**

**Un professionnel indépendant à votre service : M. Pierre MAZODIER, Architecte DPLG**

Suite au plan paysager réalisé par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, le Conseil Général de la Loire a mis en place ce dispositif de point d'architecture conseil vous permettant de bénéficier gratuitement de l'avis d'un professionnel.

**Des permanences sur rendez-vous le 3ème jeudi après-midi de chaque mois de 15 heures à 19 heures :**

*les 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin, 16 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2009 dans les locaux de la Communauté de Communes au 17 rue de Roanne à Boën.*

**Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée : 04 77 97 72 48.**

### **FETE DE LA MUSIQUE**

Rendez-vous à 18h30 devant l'Eglise, pour découvrir un groupe de musique afro-américaine.

### **CONSEILS MUNICIPAUX**

Les Conseils Municipaux des premiers mois de l'année 2009 sont prévus :

*les vendredis 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin et 31 juillet à 20 heures.*

Toute personne souhaitant être présente à l'un ou plusieurs de ces Conseils Municipaux est la bienvenue.

# DEMOGRAPHIE COMMUNALE

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| TARDY Laélia            | 31 janvier 2008   |
| DELAUCHE Paloma         | 14 février 2008   |
| DUVERT Rachel           | 23 février 2008   |
| DOS SANTOS BOTA Max     | 13 mars 2008      |
| TAILLANDIER Lorine      | 19 juin 2008      |
| GAUMON Camille          | 11 août 2008      |
| SERVIT Valentin         | 17 août 2008      |
| COMBE Mathieu           | 18 août 2008      |
| CHAIZE Youën            | 19 août 2008      |
| GUILLOT LINGRE Lise     | 23 août 2008      |
| VOISSET Mathis          | 25 août 2008      |
| LECLOUX Hugo            | 28 août 2008      |
| RIVOIRE Noé             | 3 septembre 2008  |
| FRERY Thomas            | 16 septembre 2008 |
| ROCHETIN Faustine       | 16 septembre 2008 |
| MASSACRIER Arthur       | 17 septembre 2008 |
| GUILLOT MARCHAND Marcia | 22 septembre 2008 |
| PERRIN Mathéo           | 19 octobre 2008   |
| KUBICKI Drexl           | 21 octobre 2008   |
| DERORY Rose             | 7 novembre 2008   |
| MAISSE Félicien         | 19 novembre 2008  |
| JOSSERAND Elliott       | 29 décembre 2008  |



A ces 22 enfants enregistrés à Marcilly le Château sont venus s'ajouter quelques autres appartenant à des familles installées dans la commune au cours de l'année 2008. **Important pour l'effectif scolaire.**

### MARIAGES

|  |                   |
|--|-------------------|
| GUILLOU Sylvain – RUIZ Audrey          | 16 août 2008      |
| MATTEI Roberto – POUPARDIN Amandine    | 23 août 2008      |
| GUILLOT Christophe – MARCHAND Delphine | 6 septembre       |
| KOTECKI Julien – CESA Nathalie         | 20 septembre 2008 |



### DECES

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| DELAUCHE Rose épouse OLLAGNIER | 28 mai 2008    |
| CHAMBE Richard                 | 2 juillet 2008 |

### TRANSCRIPTION DE DECES

|                                       |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|
| CHAZAL Francine épouse BRIAT          | 10 janvier 2008 à Montbrison |
| COIFFET Marie-Georgette veuve PANGAUD | 17 janvier 2008 à Montbrison |
| GIRAUDIAS Jeannine épouse JUQUEL      | 25 février 2008 à Montbrison |
| EPINAT Lucien                         | 6 mars 2008 à Montbrison     |
| RONDEL Dominique                      | 6 avril 2008 à Pralong       |

## POPULATION REELLE ET POPULATION ESTIMEE

Le décompte de la population mérite quelques explications.

Résultat du recensement communal total 1999 :

$999 + 57 = 1056$  (dernier recensement intégral sur toutes les communes de France)

Résultat du recensement communal total 2004 :

$1132 + 57 = 1189$  (recensement nouveau par 1/5 sur les communes rurales)

Résultat du recensement complémentaire 2006 :

$1246 + 57 = 1303$  (ce recensement n'est plus pris en compte depuis le 01/01/09)

Résultat déterminé par l'INSEE au 1/01/2006 :  $1175 + 42 = 1217$

En effaçant le recensement complémentaire

Résultat du recensement communal total 2009 :  $1258 + \text{non connu}$

A dater du 01/01/2009 les chiffres officiels de la population nationale sont déterminés par l'INSEE à partir des données collectées chaque année dans les communes par recensement tournant (tous les 5 ans) dans les communes rurales (< 10 000 hbts), sur 40 % dans les communes urbaines (recensement de 8 % par an) et corrigés d'éléments connus sur les causes d'évolution de la population (permis de construire par ex.). Cette méthode conduit à une mise à jour annuelle au 31/12 de la population française, fondée sur une estimation intermédiaire soit au 01/01/2006 pour la population officielle au 01/01/2009.

Pour Marcilly la population totale retenue par l'INSEE est donc de :

**1217 habitants : 1175 ménages + 42 population comptée à part**

Ainsi la population réelle supérieure à 1300 devrait être atteinte d'ici 3 ans. Le recensement opéré du 15/01/2009 au 14/02/2009 a confirmé l'évolution démographique sur la partie sud du village (rive droite du Drugent) notamment à

Château gaillard 143 en 2009 113 en 2004

Corbes 116 en 2009 105 en 2004

Puygranet 74 en 2009 55 en 2004

La population recensée sur place (hors résidences secondaires et doubles comptes) a évolué de 2004 à 2009 de 125 habitants :

- secteur nord (rive gauche du Drugent) + 26
- secteur sud (rive droite du Drugent) + 99

## ELECTORAT

Au 2 mars 2009 : 479 électeurs et 468 électrices = total 947 électeurs.

## ECONOMIE LOCALE

La compétence économique relève depuis sa création de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée (C.C.P.A) attributaire de la Taxe Professionnelle dont l'avenir est incertain, sa suppression intégrale ou partielle supposant une compensation financière à trouver...

La principale zone artisanale est située à Champbayard mais chaque commune peut avoir prévu une zone affectée à cette activité dans son document d'urbanisme. C'est le cas de Marcilly le Châtel, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) adopté en 2005 ayant confirmé et étendu la zone Uf. Sans changement pendant des années elle va connaître une sensible évolution avec la cession de la dernière parcelle disponible de près de 18 000 m<sup>2</sup>.

Ainsi va se constituer dans cette partie PLAINE DU FOREZ sur La Jalousie - Lugneux à proximité de la RD 8 un regroupement de PME et d'artisans à signaler :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - Automobile :                                      | Garage Lombardi   |
| - Construction – restauration – taille de pierres : | Entreprise Demars |
| - Fabrique et vente de meubles :                    | Entreprise Briat  |
| - Electricité :                                     | Kamelec           |
| - Informatique 2 sociétés : Conception projet :     | Action Com        |
| Vente en ligne :                                    | ASPA              |
| - Signalétique – enseignes :                        | ANAGRAM           |
| - Modelage mécanique :                              | PGB 3M            |
| - Constructions métalliques :                       | CMP               |



D'autre part a installé récemment sur la commune le siège de son activité :  
- Sol and Co rénovation intérieure à Corbes (Monsieur SCHWOLLER)

## SERVICES A LA POPULATION

### SERVICE DE PORTAGE DE REPAS FROID A DOMICILE (repas à réchauffer)

Pour répondre à un besoin croissant des familles, la Communauté de Communes a créé un portage de repas froid à domicile, en complément de celui déjà existant.

Le service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée dont l'état de santé et/ou d'isolement nécessitent de façon permanente ou ponctuelle un portage de repas, à toute personne malade, handicapée ou dépendante.

Les repas sont assurés le midi, tous les jours de la semaine, le dimanche et jours fériés compris.

Les livraisons des repas ont lieu tous les jours sauf le dimanche (livraison du repas du dimanche avec celui du samedi). Le cuisinier du foyer résidence de l'Astrée à Boën produit les repas. Un agent de la structure livre et dépose le repas dans le réfrigérateur du bénéficiaire. Il est demandé aux personnes qui seront absentes lors de la livraison, de mettre à disposition une glacière ou de convenir avec la personne de confiance de la réception des repas : ceci afin de ne pas briser la chaîne du froid.

Le prix du repas servi est fixé, sans conditions de ressources à 7, 15 € (tarif 2008). Les tarifs sont fixés et révisés au début de chaque année civile, par délibération de la structure porteuse (foyer résidence l'Astrée). Vous pouvez solliciter des aides : APA, caisses de retraite...

Chaque commune a désigné deux référents qui se tiennent à disposition des usagers pour effectuer les démarches. Pour Marcilly les responsables sont :

**Michèle SAUVIGNET tél : 04 77 97 47 17 et Marie-Hélène BRIAT tél : 04 77 97 41 54**

### ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Une mission d'information à destination des familles ayant des enfants de moins de 3 ans a été confiée au cours du mois de mars à Mme Magali BRETET. Le résultat sera rapidement exploité et examiné avec la Communauté de Communes du Pays d'Astrée (Dorine NOTTIN) en vue de rechercher la solution correspondant aux besoins exprimés.

**Rappel : RECHERCHE DE CANDIDATES POUR ASSISTANTES MATERNELLES.**

# FINANCES COMMUNALES

## COMPTES 2008 – BUDGET 2009

(Vote des Conseils municipaux des 30/01/2009 et 27/02/2009)

- Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2008 (voir tableaux)
- Vote des budgets 2009 (voir tableaux)

Les comptes administratifs de l'exercice 2008 comprennent les dépenses et les recettes intervenues durant l'année 2008, comptabilisées sur 5 sections distinctes :

- 2 au budget général : sections de fonctionnement et investissements
- 2 au budget assainissement : sections de fonctionnement et investissements
- 1 au budget Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : section de fonctionnement

Montants arrêtés au 31/12/2008, contrôlés et approuvés par le Trésor Public le 29/01/2009 et la Sous-Préfecture (contrôle de légalité)

### BUDGET GENERAL

| SECTION DE FONCTIONNEMENT     |                   |                   |                   |   |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---|
|                               | Budget 2008       | Réalisé 2008      | Budget 2009       | Observations pour 2009<br>(en milliers d'euros) |
| <b>DEPENSES</b>               | <b>421 376,00</b> | <b>450 148,58</b> | <b>442 093,00</b> |   |
| Achats et fournitures         | 48 600,00         | 46 687,80         | 50 100,00         | énergie 29 / école 7,9                          |
| Services extérieurs entretien | 58 700,00         | 37 384,63         | 57 600,00         | bâtiment + voirie 37 / assurance 6,5 / ctr 7    |
| Autres services extérieurs    | 14 730,00         | 10 020,68         | 14 320,00         | fête 7 / aff 1,5 / télétr 2,5                   |
| Charges de personnel          | 155 350,00        | 153 144,54        | 169 100,00        | non compris remboursement assurance             |
| Impôts et taxes               | 3 000,00          | 2 795             | 3 000,00          | taxes foncières                                 |
| Autres charges de gestion     | 58 387,28         | 54 429,41         | 54 102,00         | élus 25 / SDIS 21 / CCAS 2,6                    |
| Charges financières           | 13 000,00         | 12 404,62         | 11 000,00         | banques 10 / SIEL 1                             |
| Charges exceptionnelles       | 1 000,00          | 6 727,19          | 1 000,00          |   |
| Dépenses imprévues            | 14 176,00         |                   | 10 000,00         |   |
| Excédent exercice             | 54 432,72         | 126 554,71        | 71 871,00         |   |
|                               |                   |                   |                   |   |
| <b>RECETTES</b>               | <b>421 376,00</b> | <b>450 148,58</b> | <b>442 093,00</b> |   |
| Produits services             | 9 400,00          | 8 851,80          | 9 500,00          | concessions, garderie,                          |
| Impôts et taxes               | 199 176,00        | 216 934,45        | 218 595,00        | impôts + 2,4% + taxes votées                    |
| Dotation et participation     | 181 300,00        | 189 438,64        | 181 998,00        | DGF -3,1% / compensation CCPA                   |
| Autres produits de gestion    | 30 500,00         | 31 544,13         | 31 000,00         | loyers + salle des fêtes                        |
| Produits exceptionnels        | 1 000,00          | 3 367,06          |                   |   |
| Produits financiers           |                   | 1,50              |                   |   |
| Atténuation de charges        |                   | 11,00             | 1 000,00          | remboursement contrat apprenti                  |

| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> |                    |                     |                    |   |
|---------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---|
|                                 | <b>Budget 2008</b> | <b>Réalisé 2008</b> | <b>Budget 2009</b> |   |
| <b>DEPENSES</b>                 | <b>546 564,87</b>  | <b>480 749,77</b>   | <b>530 608,33</b>  |   |
| Remboursement emprunts          | 37 800,00          | 37 446,23           | 25 000,00          | Banques 23 / SIEL 2                                       |
| Immobilisations                 | 227 211,11         | 182 285,05          | 275 000,00         | Études 13 / matériel et mobilier 10                       |
| Travaux                         | 106 489,04         | 85 991,81           | 100 000,00         | aménagement Pavé 160 / voirie 100<br>école 75 / autres 20 |
| Déficit antérieur reporté       | 174 564,72         | 174 565,72          | 130 108,33         |   |
| Dépôt de garantie               | 500,00             | 461,96              | 500,00             |   |
|                                 |                    |                     |                    |   |
| <b>RECETTES</b>                 | <b>546 564,87</b>  | <b>480 749,77</b>   | <b>530 608,33</b>  |   |
| Taxe locale d'équipement        | 7 000,00           | 9 804,00            | 7 000,00           |   |
| Besoins financement             | 163 215,00         |                     | 166 633,62         |   |
| Subventions                     | 97 786,00          | 116 413,49          | 107 636,00         | Etat 5,3 / région 0,9 / dpt 120,4                         |
| FCTVA                           | 20 559,00          | 20 559,30           | 50 913,00          |   |
| Dépôt de garanties              |                    | 292,50              |                    |   |
| Excédent reporté                | <b>203 572,15</b>  |                     |                    |   |
| Virement section fonctionnement | <b>54 432,72</b>   | <b>203 572,15</b>   | <b>126 554,71</b>  |   |
| Virement prévu sect. de fonct.  |                    |                     | <b>71 871,00</b>   |   |
| Déficit à reporter              |                    | <b>130 108,33</b>   |                    |   |

| <b>ETAT DE LA DETTE</b> | <b>2008</b>       | <b>2009</b>       |                       |
|-------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|
| <b>BANQUES</b>          | 204 727,33        | 170 195,19        | Annuités 29,5 en 2009 |
| <b>SIEL</b>             | 11 990,60         | 9 248,28          | Annuités 2,8 en 2009  |
| <b>TOTAL</b>            | <b>216 717,93</b> | <b>179 443,47</b> |                       |

## **Commentaires sur tableaux (observations principales portées à droite)**

### **BUDGET GENERAL**

#### **- Section de fonctionnement**

Excédent d'autofinancement de 126 554 € affecté en totalité au financement des investissements.

Dépenses contenues en deçà des prévisions et recettes supérieures par suite de la progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (Etat) et des impôts locaux en augmentation due à l'inflation, aux bases fiscales (constructions nouvelles) et aux taux locaux demeurant très au dessous de la moyenne départementale. Même situation en 2009 (voir ci-après taux communaux).

En 2009, les charges de personnel présentent la plus forte variation (+10%) due à diverses causes : effet en année pleine des agents titularisés en 2008 – mise en place du régime indemnitaire pour les 6 agents de catégorie C – un contrat d'apprentissage sur 6 mois – 2 agents recenseurs – progression des charges patronales.

Sur les autres chapitres, forte hausse prévue sur voirie (dégâts inondations) et énergie.

Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-1,6%).

## - Section d'investissement

En 2008 : aménagement du Pavé tranche 1 (du relais du Châtel à Amasis) - voirie (Rameys – Menacey – Pavé) - solde restauration église

En 2009, aménagement du pavé tranche 2 (abords mairie – square sortie salle communale) - voirie Labarin, route de Maure (environ 1,2 km) - signalisation – gros outillage – restaurant scolaire selon accord avec SIEL pour installation générateur photovoltaïque en 2009 ou 2010

## BUDGET ASSAINISSEMENT

| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> |                    |                     |                    |                                   |
|----------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------|
|                                  | <b>Budget 2008</b> | <b>Réalisé 2008</b> | <b>Budget 2009</b> | Observations (en milliers d'€)    |
| <b>DEPENSES</b>                  | <b>55 011,94</b>   | <b>60 741,89</b>    | <b>59 211,94</b>   |                                   |
| Achats et fournitures            | 100,00             | 113,66              | 200,00             |                                   |
| Services extérieurs entretien    | 1 900,00           | 2 784,65            | 1 900,00           | contrat MAGE 1,3 - autres 0,6     |
| Autres services extérieurs       |                    |                     |                    |                                   |
| Charges de personnel             | 3 600,00           | 3 592,65            | 3 600,00           | main d'œuvre 3,6                  |
| Impôts et taxes                  |                    |                     | 5 300,00           | 1ère redevance agence eau         |
| Autres charges de gestion        | 300,00             |                     | 500,00             | irrécouvrables                    |
| Charges financières              | 14 000,00          | 13 376,56           | 15 000,00          | Emprunt prévu en 2009             |
| Amortissements provisions        | 19 504,90          | 19 504,90           | 19 504,90          | 4ème année Say + 3ème BR          |
| Charges exceptionnelles          | 2 550,00           | 1 630,40            | 1 500,00           | annulations                       |
| Excédent exercice                | 13 057,04          | 19 739,07           | 11 707,04          |                                   |
| Virement à Sect. Invest.         |                    |                     |                    |                                   |
|                                  |                    |                     |                    |                                   |
| <b>RECETTES</b>                  | <b>55 011,94</b>   | <b>60 741,89</b>    | <b>59 211,94</b>   |                                   |
| Produits services                | 33 500,00          | 38 930,95           | 39 500,00          | redevances                        |
| Autres produits                  | 9 300,00           | 9 500,00            | 11 000,00          | droits de branchements            |
| Dotations et participations      | 3 500,00           | 3 559,00            |                    | primes supprimées                 |
| Quote part subv.investissement   | 8 711,94           | 8 711,94            | 8 711,94           |                                   |
| Produits exceptionnels           |                    | 40,00               |                    |                                   |
|                                  |                    |                     |                    |                                   |
|                                  |                    |                     |                    |                                   |
| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>  |                    |                     |                    |                                   |
| <b>DEPENSES</b>                  | <b>212 029,41</b>  | <b>233 661,39</b>   | <b>313 559,45</b>  |                                   |
| Excédent reporté                 |                    |                     |                    |                                   |
| Remboursement des emprunts       | 19 000,00          | 18 019,78           | 21 000,00          | Emprunt prévu : 100 en 2009       |
| Immobilisation                   |                    |                     |                    |                                   |
| Travaux                          | 100 688,36         | 85 714,84           | 260 000,00         | Le Pavé tranche 2                 |
| Déficit antérieur sect. inves.   | 83 629,11          | 121 214,83          | 23 847,51          | 121 214,83 – 97 367,32 (ex 2008)  |
| Subvention investissement        | 8 711,94           | 8 711,94            | 8 711,94           |                                   |
| <b>RECETTES</b>                  | <b>212 029,41</b>  | <b>233 661,39</b>   | <b>313 559,45</b>  |                                   |
| Taxe locale d'équipement         |                    |                     |                    |                                   |
| Besoins financement              |                    |                     | 151 053,24         | Emprunt en 2007 : 100             |
| Subventions                      | 99 431,00          | 98 932,75           | 80 000,00          | Le Pavé                           |
| FCTVA                            | 53 790,56          | 53 790,51           | 31 555,20          | Récupération TVA sur travaux 2006 |
| Amortissement                    | 19 504,90          | 19 504,90           | 19 504,9           |                                   |
| Excédent reporté                 |                    |                     |                    |                                   |
| Virement section fonctionnement  |                    | 37 585,72           | 19 739,07          |                                   |
| Virement prévu section de fonct  | 13 057,04          |                     | 11 707,04          |                                   |
| Déficit à reporter               | 26 245,91          | 23 847,51           |                    |                                   |

| <b>ETAT DE LA DETTE</b> | <b>2008</b> | <b>2009</b> |                                 |
|-------------------------|-------------|-------------|---------------------------------|
| <b>BANQUES</b>          | 290 933,97  | 272 984,68  | Emprunt 2005 : 100 + 2007 : 100 |

## BUDGET d'ASSAINISSEMENT

### - Section de fonctionnement

En 2008 changement de la pouzzolane à la station de Say.

Hausse de la recette des redevances dont une partie (environ 5 400 €) est à reverser en 2009 à l'Agence de l'eau Loire Bretagne (nouvelle taxe sur l'eau au 1er janvier 2008).

En 2009 suppression des primes d'épuration versées par l'Agence de l'eau.

### - Section d'investissement

En 2008 : solde du chantier d'assainissement tranche 1 au Pavé (le Relais du Châtel – Amasis)

En 2009 réseau d'assainissement tranche 2 dans la traversée du Pavé (d'Amasis à la boulangerie) :

- abandon du réseau unitaire ancien en très mauvais état
- pose de 2 réseaux, l'un en fonte pour les eaux usées, l'autre en béton pour les eaux pluviales.

- le syndicat de la Bombarde effectue la même opération d'abandon du réseau ancien et pose d'un réseau neuf.

Entreprise retenue : SMTP – programmation travaux prévue de fin avril à fin juillet

| SITUATION DE L'ENDETTEMENT                       | Au 01/01/2008                | Au 01/01/2009                |
|--|------------------------------|------------------------------|
| DETTE BUDGET GENERAL                             | 216 718 (9 emprunts)         | 179 443 (7 emprunts)         |
| DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT                      | 290 934 (4 emprunts)         | 272 985 (4 emprunts)         |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>507 652 (13 emprunts)</b> | <b>452 428 (11 emprunts)</b> |
| dont 2 pour logements sociaux (Amasis et Mairie) | 125 141                      | 116 720                      |
| hors logements                                   | 382 511                      | 335 707                      |

Au 1er janvier 2009, la dette de la commune est en baisse, 2 emprunts étant échus fin 2008 (voirie 1993 et salle des fêtes 1993) et le recours à de nouveaux emprunts ayant pu être différé sur 2009 en recourant au tirage sur la ligne de crédit.

La baisse des charges financières permet ainsi d'envisager pour le financement des investissements 2009 (assainissement et budget général) de nouveaux emprunts sans dégrader l'autofinancement.

Le taux d'autofinancement est de 58,1%.

## BUDGET CCAS

| Section de Fonctionnement   | Budget 2008     | Réalisé 2008    | Budget 2009     |                            |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------|
| <b>DEPENSES</b>             | <b>3 500,00</b> | <b>3 005,28</b> | <b>3 500,00</b> |                            |
| Achats et fournitures.      | 2 000,00        | 2 182,66        | 2 000,00        | Noël - Réunion annuelle    |
| Autres services extérieurs  | 250,00          |                 | 250,00          |                            |
| Autres charges de gestion   | 700,00          | 80,00           | 700,00          | Dons à organismes soc.     |
| Secours et dons             | 550,00          | 352,39          | 550,00          | Aides financières          |
| Excédent exercice           |                 | 390,23          |                 |                            |
| <b>RECETTES</b>             | <b>3 500,00</b> | <b>3 005,28</b> | <b>3 500,00</b> |                            |
| Dotations et participations | 3 005,28        | 3 005,28        | 2 615,05        | Virement du budget général |
| Excédent antérieur reporté  | 494,72          | 494,72          | 884,95          | 494,72 + 390,23 = 884,95   |
| Excédent à reporter         |                 | 390,23          |                 |                            |

## PERSONNEL COMMUNAL

Au 1er janvier 2009, le personnel communal se compose de 9 agents ainsi répartis :

|  | Fonction   | NOM                          | Heures/sem. |
|--|--|------------------------------|-------------|
| <b>Secrétariat de mairie</b>               | Secrétaire de mairie<br><i>Permanences :<br/>Mardi 14 – 18 H</i> | Mme Geneviève PALLEY (T)     | 20 h        |
|  | Adjoint administratif<br><i>Permanence :</i>                     | Mme Isabelle BARTHELEMY (T)  | 15 h        |
| <b>Entretien communal</b>                  | Voirie bâtiments   | M. Jean-Claude LAURENDON (T) | 35 h        |
|  |  | M. Eric VELUIRE (T)          | 35 h        |
|  | Agents territoriaux des services techniques                      | Mme Jacqueline GAY (T)       | 20h50       |
|  |  | Mme Cécile CHAZAL (T)        | 21h70       |
| <b>Assistance école publique Jean Côte</b> | Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)   | Mme Laurence CHAZAL (T)      | 18h15       |
|  |  | Mme Valérie DELAUCHE (T) *   | 16h15       |

\* En congé maternité puis post-natal, remplacée par agent contractuel Mme Madeleine BOUCHAND

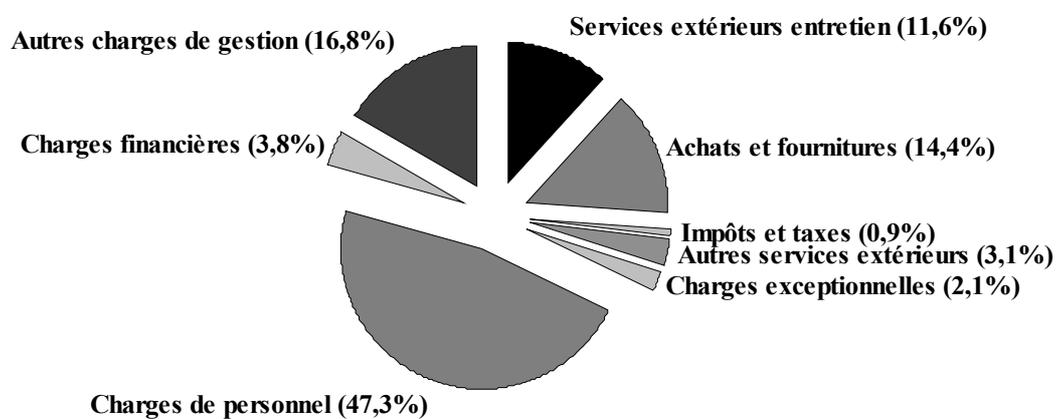
Soit 8 agents titulaires (T) et 1 agent contractuel. Les 2 stagiaires ont été titularisés en juin 2008.

## Vote des taux communaux

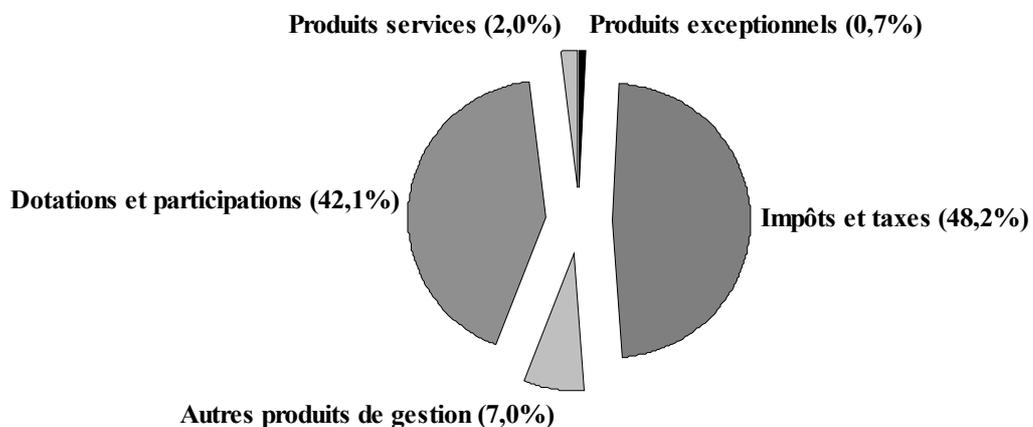
En 2009, le relèvement général des valeurs locatives, bases des impôts locaux, est de 2,5 % sur les 2 premières taxes et 1,5% sur le foncier non bâti. Après le vote en Conseil du 27 février 2009, les taux appliqués en 2009 sont mentionnés ci-dessous :

|  | Taux 2009 Commune | Evolution 2009/2008 |
|--|-------------------|---------------------|
| <b>TH taxe d'habitation</b>              | <b>5,25 %</b>     | <b>+ 2,5%</b>       |
| <b>TFB taxe sur le foncier bâti</b>      | <b>9,43%</b>      | <b>+ 2,5%</b>       |
| <b>TFNB taxe sur le foncier non bâti</b> | <b>37,50 %</b>    | <b>+ 2%</b>         |
| <b>TP (perçue par CCPA)</b>              | <b>12,11 %</b>    | <b>+ 2,2 %</b>      |

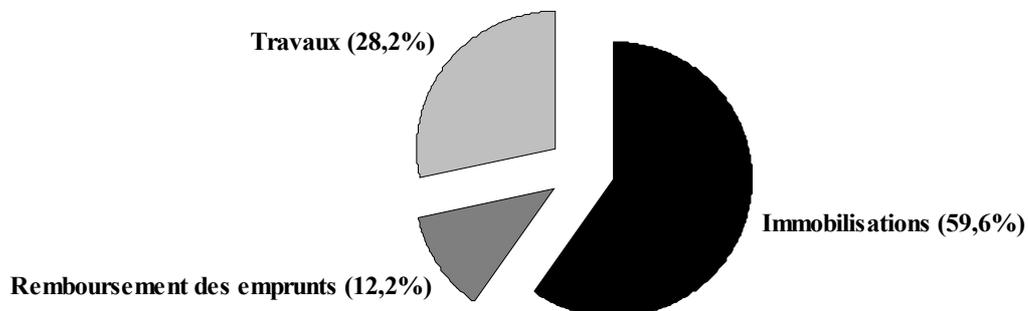
## Dépenses de fonctionnement du budget général 2008



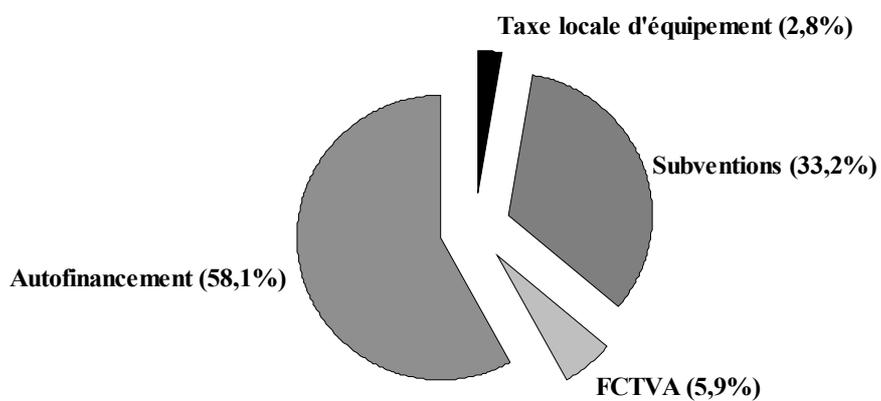
## Recettes de fonctionnement du budget général 2008



## Dépenses d'investissement du budget général 2008



## Recettes d'investissement du budget général 2008



# **BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses)** **du 1er Janvier 2008 au 31 décembre 2008** **de l'école publique de MARCILLY LE CHATEL**

## **1) Infrastructure : bâtiment**

- \* Electricité dont chauffage : 4 232 €
- \* Gaz : 4 731 €
- \* Eau : 658 €
- \* Téléphone / Internet : 735 €
- \* Assurances : 1 195 €
- \* Taxes (habitation, foncière) : néant



**TOTAL : 11 551 €**

## **2) Entretien site scolaire**

- \* Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 11 116 €
- \* Entretien, travaux, bricolage : 4 900 €
- \* Produits d'entretien : 1 047 €
- \* Maintenance chaudière : 511 €
- \* Maintenance photocopieur : 1 067 €



**TOTAL : 18 641 €**

## **3) Autres frais de fonctionnement**

- \* Postes d'aides-maternelles : 20 618 €
- \* Poste apprentie : 2 729 €
- \* Poste cantine : 12 135 €
- \* Fournitures scolaires : 6 068 €
- \* Divers (pharmacie, fournitures administratives...) : 1 104 €



**TOTAL : 42 654 €**

## **4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio / élève**

- \* Imprimantes : 413 €
- \* Table cantine : 179 €
- \* Meuble garderie : 101 €
- \* Aspirateur : 386 €

**Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel**  
**par la commune : 72 846 €**

**Ratio par enfant (sur la base de 142 élèves) : environ 513 €**

## Après-midi cabaret avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale invitait les anciens de la commune à partager un après-midi convivial le samedi 7 février 2009 à la salle des fêtes.

Les membres du CCAS ainsi que de nombreux bénévoles (que l'on remercie) avaient préparé avec soin les tables qui accueillait cette année une centaine de participants.

"Coin de Rue" d'Annie Guigneton assurait la première partie musicale avec ses chansons du début du siècle dernier.

Suivait le film "MON FOREZ" de Daniel Pouget et Bernard Esparre sur les vieux métiers d'autrefois.

Enfin "Coin de Rue" revenait pour interpréter quelques chansons de Georges Brassens tirées de son spectacle.

La fête se terminait par le traditionnel goûter dans une ambiance familiale et fort sympathique.



## Etienne PLACE vainqueur

Etienne Place vient de remporter *le trophée des cuisiniers de la Loire*. En 2ème année de brevet professionnel au CFA de Mably, il effectue son apprentissage au restaurant Chatelard à St Bonnet le Froid (43).

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



**Solutions des jeux**

1. Pyramide : LA – BAL – BAIL – BILAN – LARBIN – LABARIN

2. Compléter la grille

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| + | ● | ■ | ▼ | — |
| — | ■ | ▼ | + | ● |
| ▼ | + | ● | — | ■ |
| + | ● | — | ■ | ▼ |
| ▼ | + | ● | — | ■ |
| — | ■ | ▼ | + | ● |

3. Jour des crêpes : CREPIERE – RHUM – FARINE – CHANDELLES – CHAUDES – GUFs – LAIT – POELE – SUCREES – SAUTER

Mot encadré : CHANDELLEUR

4 A tue-tête : ●

5

3 ▼

7 ■

2 ◆

5. Casse-tête : c'est 1

## DECHETERIE

### Coûts de gestion appliqués aux déchets des professionnels (TARIF 2008 –2009)

| Matériaux   | Tarif au m <sup>3</sup> | Quantité maxi par jour |
|---|-------------------------|------------------------|
| Déchets végétaux  | 16,00 €                 | 4 m <sup>3</sup>       |
| Gravats   | 60,00 €                 | 3 m <sup>3</sup>       |
| Bois  | 14,00 €                 | 3 m <sup>3</sup>       |
| Cartons   | 0,00 €                  | 3 m <sup>3</sup>       |
| Ferraille   | 0,00 €                  | 3 m <sup>3</sup>       |
| DIB déchets industriels banals                          | 17,00 €                 | 3 m <sup>3</sup>       |
| DTQD déchets toxiques en quantité dispersée             | 2,00 € le kilo          | 3 m <sup>3</sup>       |
| DEEE déchets d'équipements électriques et électroniques | 0,00 €                  | 3 m <sup>3</sup>       |

En application de la délibération du conseil communautaire du 6 novembre 2008, concernant l'accueil des professionnels sur la déchèterie intercommunale

Tout professionnel devra désormais être muni d'une **carte magnétique d'accès** à la déchèterie, disponible sur simple demande auprès de la gardienne.

*La non présentation de la carte entraînera un refus d'accès au quai de déchargement*

## LA GENDARMERIE RECRUTE

**Découvrez le site internet de recrutement de la gendarmerie nationale.**

***Recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr***

***ou www.gendarmerie.defense.gouv.fr***

**Contact : *cellulerecrutement@gmail.com***

Femme ou homme, vous avez plus de 18 ans et moins de 26 ans. Vous souhaitez :

- être au service des citoyens
- acquérir une première expérience professionnelle enrichissante
- exercer un métier très varié en participant à des missions de prévention, de protection, d'enquêtes judiciaires, d'intervention, d'assistance et de secours à la population.

### ***Devenez gendarme adjoint***

La gendarmerie nationale vous propose un contrat d'un an renouvelable 4 fois, sous statut militaire, véritable tremplin vers les carrières de sous-officier ou d'officier de gendarmerie.

### ***Les avantages :***

- vous bénéficiez dès votre admission en école d'une rémunération de 900 €
- vous disposerez d'une réduction de 75% sur le tarif SNCF
- vous serez habillé (uniforme) et logé gratuitement
- vous relèverez du régime de la sécurité sociale militaire
- vous pourrez vous présenter 4 fois aux sélections de sous-officiers
- vous bénéficierez d'une aide à la reconversion professionnelle dans le cas où vous souhaiteriez rejoindre le secteur civil à partir de la 4ème année de contrat

### ***Le recrutement est permanent !***

A tout moment , vous pouvez établir votre dossier de candidature auprès de la cellule recrutement de la **Gendarmerie de St Etienne**, 16 rue Claude Odde, tel 04 77 92 81 10

Pour les habitants du roannais, s'adresser au gendarme DINSDALE de la brigade de **gendarmerie de Roanne**, 35 rue Etienne Dolet, tel 04 77 67 06 22

**GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE : UN METIER DIFFERENT**

# INFORMATION AUX USAGERS DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

## LES PRODUITS MENAGERS

### QUELQUES RECOMMANDATIONS

\* Ne pas verser dans l'évier ou dans le réseau d'eaux usées :

- les huiles alimentaires
- les huiles de vidange
- des solvants (white spirit, antigel ...)
- des vernis ou des peintures

*les déposer en déchèterie*

- lingettes nettoyantes
- tampons et serviettes hygiéniques
- couches
- objets plastiques

*les jeter avec les ordures ménagères*

\* Eviter la soude caustique, l'acide chlorydrique, les déboucheurs de canalisations surpuissants.

### ALTERNATIVES PROPOSEES

Sans forcément prôner l'utilisation exclusive de produits d'entretien écologiques, nous pouvons modifier nos comportements et nos habitudes. Il suffit de quelques gestes au quotidien pour limiter notre impact sur l'environnement.

### DES GESTES SIMPLES...MAIS UTILES

- Respectez les inscriptions de dosages des produits.

Par exemple, le surdosage d'une lessive n'apporte pas une plus grande efficacité! Cela peut même abîmer le linge ou laisser des traces. Seule la température fait la différence.

- Optez pour des produits d'entretien composés de tensio-actifs végétaux.

Par exemple pour la vaisselle : huile de coco, essences d'agrumes...

- Choisissez des lessives sans phosphates (interdits depuis le 1er juillet 2007), ni EDTA (produit de substitution des phosphates), ni NTA (difficilement biodégradable), ni azurants optiques, perborates (agent de blanchiment) et parfums de synthèse.

- Utilisez des balles de lavages en caoutchouc. Elles permettent de diminuer la quantité de lessive et remplacent l'adoucissant.



### DES PRODUITS NATURELS A REDECOUVRIR

- *Vinaigre blanc d'alcool*

Pour détartrer éviers, baignoires, douches, carrelages... A utiliser dilué ou avec de l'huile essentielle.

- *Savon noir*

Il remplace les tensio-actifs puissants. Pour faire briller les sols carrelés (sauf les tomettes de terre cuite). Pour les vitres.

- *Bicarbonate de soude*

Dilué dans l'eau, c'est un nettoyant pour les tapis et les moquettes, les éviers. Saupoudré sur les parois du four, il sert de dégraissant.

- *Jus de citron*

Mélangé à du vinaigre, c'est un bon désinfectant et nettoyant pour les sanitaires, et un détartrant pour la robinetterie.



- *Alcool à 60°*

Mélangé à du vinaigre, il sert à nettoyer les vitres.

- *Huile de lin, cires d'abeilles ou végétales sans additif*

Elles nettoient et font briller les meubles en bois.

# A M A V I E - F O R E Z

L'Aide aux Victimes dans la circonscription judiciaire de MONTBRISON

## Qu'est-ce qu'AMAVIE-FOREZ ?

C'est une **Association** Loi 1901, créée en 1990, conventionnée par le Ministère de la Justice, composée de Salariés et de Bénévoles compétents, pour une activité **d'Aide aux Victimes**.

## Pour Qui ?

Pour toutes les victimes : vous subissez des violences conjugales ou autres, vous êtes victime d'un vol, d'une escroquerie, d'une agression, d'un accident de la circulation, d'un conflit de voisinage ... ou toute autre forme de préjudice.

## Pourquoi ?

Nous sommes là pour vous écouter, vous informer, vous orienter sur les possibilités, procédures et démarches pour obtenir réparation

## Comment ?

Nous vous recevons *gratuitement et confidentiellement*

**A notre Siège Social sur RDV  
Du lundi au vendredi sur rendez vous  
73 avenue Mellet Mandard  
ST JUST ST RAMBERT**

**Ou**

**Dans nos Permanences délocalisées**

Tous renseignements au **04.77.55.45.12**



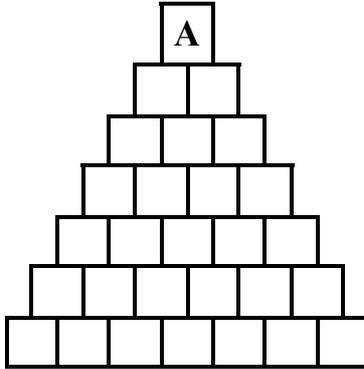


# LES JEUX DE L'ÉCUREUIL

Par Robert DURIS



1. **Pyramide Marcilloise** : Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent. Sur la ligne du bas apparaîtra un quartier d'ici.



On le donne pour chanter

On y danse

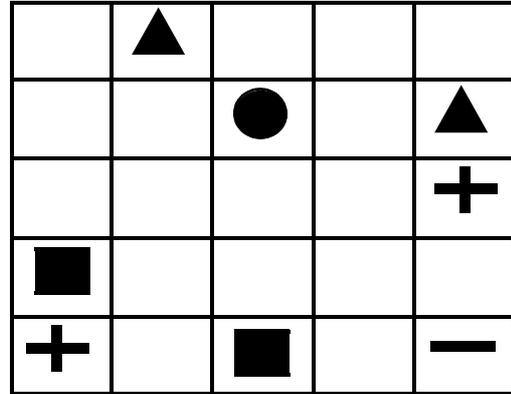
Contrat de location

Résultat

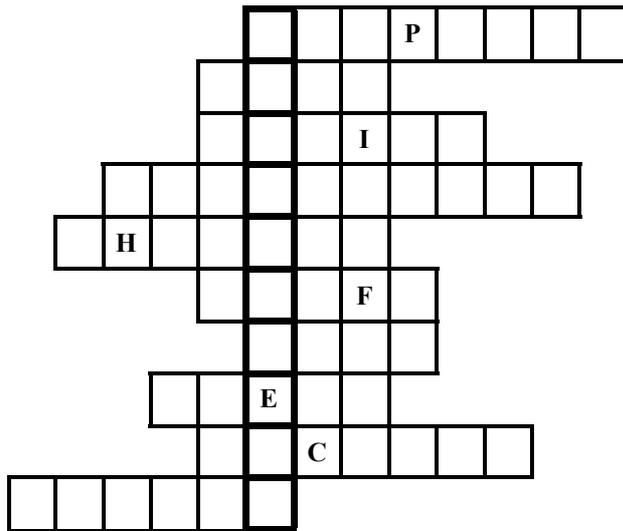
« Valet »

*Quartier d'ici*

2. Compléter la grille de telle sorte que chaque ligne et chaque colonne aient les cinq signes



3. **JOUR DES CREPES** : En répondant aux définitions, vous pourrez lire verticalement dans l'encadré, le nom de ce jour



Elle sert à les fabriquer

On les arrose parfois avec !

Elle entre dans leur fabrication

Elles ont donné leurs noms à cette fête

Elles peuvent se déguster comme cela

Ils entrent aussi dans la recette

Il fait partie de la composition de la pâte

Pour les envoyer en l'air

Façon habituelle de les manger

Les faire de cette façon, c'est périlleux

4. **A tue-tête** : Trouver la valeur de chaque figure pour que le total de chaque ligne soit toujours 17 (utiliser des chiffres de 1 à 9)

$$\bullet + \blacksquare + \bullet = 17$$

$$\bullet + \blacktriangle + \blacklozenge + \blacksquare = 17$$

$$\blacktriangle + \blacktriangle + \bullet + \blacktriangle + \blacktriangle = 17$$

$$\bullet + \blacklozenge + \bullet + \bullet = 17$$

5. **Casse tête** : Trouver le quadruple du carré d'un demi.

# DATES A RETENIR

*Retrouvez l'Ecureuil tout en couleur sur : <http://www.marcilly-le-chatel.fr/>*

**Jeudi 26 mars** : « La Grande Lessive » à l'école

**Dimanche 29 mars** : Super loto du Sou des Ecoles 14 h à la salle des fêtes

**Vendredi 3 avril** : Vente des tickets de cantine 8 h 20 – 8 h 45

Assemblée générale familles rurales 19 h 30

21 h Spectacle jeune public salle des fêtes (Familles Rurales)

**Dimanche 5 avril** : Thé dansant Aînés Ruraux

**Dimanche 19 avril** : Concert à Montbrison pour le Kiwanis

**Vendredi 24 avril** : Vente des tickets de cantine 16 h 15 – 17 h

**Samedi 25 avril** : Groupe Vocal : Rencontre chorale à Poncins 20 h 30

**Vendredi 15 mai** : Vente des tickets de cantine 16h 15 – 17 h

**Samedi 16 mai** : 30ème anniversaire Groupe Vocal 18 h à la salle des fêtes

**Mardi 19 mai** : Remise des articles pour «L' Ecureuil »

**Vendredi 5 juin** : Vente des tickets de cantine 8 h 20 – 8 h 45

**Lundi 8 juin** : Don du sang

**Jeudi 11 juin** : Agrafage de « L'Ecureuil » 20 h à la mairie

**Mercredi 17 juin** : Fête du mini tennis à Andrézieux

**Vendredi 19 juin** : Vente des tickets de cantine 16 h 15 – 17 h

**Dimanche 21 juin** : 18h30 concert musique afro-américaine devant l'église

**Samedi 27 juin** : Fête de l'école

**Dimanche 28 juin** : Finales du tournoi interne du Tennis-Club